Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 9 SEP. 2015

Le Recteur

A

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés du 2nd degré
Madame et Monsieur les Directeurs des EREA
Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles primaires publiques et privées

s/c de Madame et Monsieur les Inspecteurs d'académie- Directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-Maritime et de l'Eure

Mesdames et Messieurs les Conseillers techniques

Mesdames et Messieurs les Référents harcèlement

Pour information:
Mesdames et Messieurs les IA-IPR
Mesdames et Messieurs les IEN (ET/EG)
Mesdames et Messieurs les IEN du 1er degré

Monsieur le Directeur du SREC de Haute-Normandie

Courrier électronique

Rectorat

Cabinet

Dossier suivi par
Tony Derebergue
Référent académique
harcèlement

Téléphone
02 32 08 90 85
Fax
02 32 08 90 96
Mél.
csr@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

Objet: Prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement" 2015-2016- 3ème édition

La mission ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire du ministère de l'éducation nationale a lancé la 3ème édition du prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement".
Ce prix a pour objectif de donner la parole aux élèves, aux jeunes des structures péri et extrascolaires ainsi qu'aux élus des conseils des enfants et de jeunes des collectivités, de 8 à 18 ans. Ils devront produire un support de communication (affiche ou vidéo) qui accompagnera le projet de lutte contre le harcèlement ou le cyber harcèlement entre pairs qu'ils souhaitent mener dans leur établissement ou leur structure.

4 catégories sont concernées par ce concours:

- Élèves de cycle 3 ou enfants de 8 à 11 ans ;
- Élèves de 6ème et 5ème ou enfants de 11 à 13 ans ;
- Élèves de 4ème et 3ème ou jeunes de 13 à 15 ans ;
- Lycéens ou jeunes de 15 à 18 ans.

Nouveaux cette année, **deux prix spéciaux nationaux** récompenseront des projets réalisés par des jeunes concourant dans les catégories 4ème-3ème et lycée (un prix par tranche d'âge concernée), la thématique spécifique doit être le harcèlement sexiste et sexuel.

Le calendrier est arrêté de la façon suivante:

- 29/01/2016 : date limite d'envoi des créations dans les académies
- 01/02/2016 au 07/03/2016 : sélection par les jurys académiques et remise des prix académiques
- 22/03/2016 au 01/04/2016 : sélection par le jury national
- 02/05/2016 au 13/05/2016 : remise nationale des prix

Les 10 lauréats nationaux recevront chacun un prix de 2000 euros pour accompagner la réalisation de leur projet. Les supports de communication produits par les élèves seront utilisés comme outils de prévention.

Un jury académique remettra un prix « coup de cœur académique » d'un montant de 1000 euros et sélectionnera les nominés pour le jury national.
Une cérémonie officielle de remise des prix nationaux se déroulera en mai 2016.

Vous trouverez toutes les informations relatives à l'organisation, à la réalisation des supports et au règlement de ce prix au lien suivant :
http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement.html

Pour s'inscrire à ce prix, les bulletins d'inscription devront être retournés, dans les meilleurs délais, au référent académique "harcèlement", Monsieur Tony Derebergue.

Les réalisations et fiches de projet seront envoyées au référent académique dans le strict respect du calendrier ci-dessus.

Ce prix représente une occasion remarquable d'associer plusieurs disciplines dans la mise en œuvre de compétences transversales et un support pleinement adapté à la réflexion sur le parcours citoyen des élèves.

Claudine SCHMIDT-LAINÉ

PJ : bulletin d'inscription
règlement du prix